

CARTE BANCAIRE
CREDIT AGRICOLE
NORD MIDI-PYRENEES
A0000000031010

VISA

LE 14/01/25 A 09:25:33

CAPEL 1

CAHORS

46000

1866704

11206

30157271500276

#####2659

FEF1520D114C3331

001 000001 10

C @

NO AUTO: 045252

MONTANT:

14,16 EUR

DEBIT

TICKET CLIENT

A CONSERVER

MERCI 04145217

FACTURE N° : FCC-001-2025-1993
 Du : 14/01/2025
 Client : 335586

EARL DAULIAC
 DAULIAC
 46140 LUZECH

DUPLICATA

FACTURE COMPTANT

Magasin : 001 CAHORS DEPOT AGRI
 ATC : 166 TISSANDIE JUSTINE

Code	Désignation Article	Tva	Quantité	Un	Remise	Prix Net	Montant HT
250409	INFACO BOMBE GRAISSE LITHIUM	3	2,000	U		5,90	11,80

	Taux	TVA	Mont HT	Mont TTC
3	20,00	2,36	11,80	14,16
		2,36	11,80	14,16

NET A PAYER 14,16 EUR
 Echéance au 14/01/2025

335586 14,16
 FCC-001-2025-1993 du 14/01/25
 Carte Bancaire NATERA
PAPILLON A JOINDRE AU REGLEMENT

IBAN : FR76 1120 6000 9510 0020 0500 067
 Aucun escompte ne sera accordé pour paiement anticipé. Tout paiement non acquitté à la date d'échéance supporte de plein droit des intérêts de retard (loi LME n°2008-776 du 4 août 2008) exigibles dès le lendemain de la date figurant sur la facture au taux d'intérêt au début du dernier semestre appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement +10%. Est due également à compter du 01/01/2013 une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 €. Le client déclare avoir pris connaissance et accepté les termes et conditions figurant sur le site internet du Groupe Natera natera.coop

CASSAN PRODUITS PÉTROLIERS

S.A.R.L. au capital de 55 440 €

14, rue des Charmes

46220 PRAYSSAC

Téléphone : 05 65 36 20 13

R.C.S Cahors B 394 448 310

SIRET 394 448 310 00026 - CODE APE 4671 Z

FACTURE ☐BON DE LIVRAISON ☐

N° 71105

Livraison du 10/01/25

M. BALTENNEC

dureh

Domaine de Daulhac

QUANTITÉ	DÉSIGNATION	P.U. H.T.	P.U. T.T.C.	TOTAL
	Super Carburant			
	Super Sans Plomb			
	Gas-Oil			
	Fuel-Supérieur			
500	Fuel Domestique		1,153	576,50
	Lubrifiant			
	GNR			
	GNP Plus			
	Charbon			
	Divers			

☐ ESPÈCES☒ CHÈQUES

Signature

TOTAL H.T.

T.V.A.

TOTAL T.T.C.

576,50

TRÈS IMPORTANT : ATTENTION : fioul domestique et gazole non routiers produits sous conditions d'emploi aux usages réglementés (arrêté du 10 novembre 2011). Interdit notamment comme carburant dans les moteurs des véhicules routiers. La présente facture doit être conservée pendant le délai de TROIS ANS à la disposition des administrations compétentes. **Nous vous rappelons que toute réclamation sera acceptée dans un délai de 15 jours à réception de facture.**

Pénalités de retard : taux annuel égal à 3 fois le taux d'intérêt légal et au minimum le taux de base bancaire + 5 points. Plus indemnité de 40 € pour frais de recouvrement. Aucun escompte pour paiement anticipé.

STATION 1

100113 43430FZ
1 008711

1 008711

THE A COUNTESS OF

1882

40929